

RÈGLEMENT DE L'ATELIER JEUNES AUTEURS 2019

37^e Festival Tous Courts

Les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence lancent un appel à candidature pour l'Atelier Jeunes Auteurs 2019 organisé en partenariat avec la Région Sud, dans le cadre du 37^e Festival Tous Courts (3 au 7 décembre 2019). Cet atelier s'adresse à des auteurs préparant leur premier ou deuxième court métrage.

Les candidatures sont ouvertes à tous les projets de films francophones ne dépassant pas 30 minutes, à l'exclusion de ceux ayant déjà reçu une aide à l'écriture, au développement, ou de toute autre contribution financière institutionnelle ou privée.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par courriel uniquement à l'adresse suivante : **atelierauteurs@festivaltouscourts.com** avant le **Lundi 15 juillet 2019 minuit, délai de rigueur.**

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants sur un document unique PDF :

- Une page de garde avec le titre du scénario, le nom de(s) auteur(s), coordonnées postales, email et téléphone.

- Un synopsis (quelques lignes)
- Un scénario (maximum 30 pages)
- Une note d'intention (environ une page)
- Un CV complet de l'auteur (environ une page)
- Et un chèque de 10 euros pour les frais de dossier (libellé à l'ordre des Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence à l'adresse suivante Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence 1, place John Rewald 13100 Aix-en-Provence) . Le règlement devra être réceptionné en tout état de cause le lundi 22 juillet au plus tard.

Seuls les dossiers complets, frais de dossier compris, seront soumis au comité de lecture.

Ce dernier désignera les 11 projets retenus pour l'Atelier Jeunes Auteurs 2019. Les réponses seront données entre le 21 et le 25 Octobre 2019 par email.

Les décisions du comité sont sans appel et n'ont pas à être justifiées.

L'Atelier Jeunes Auteurs 2019 se déroulera sur six demi-journées du mercredi 4 décembre au samedi 7 décembre 2019 durant la 37^e édition du Festival Tous Courts.

Conditions d'accueil : pour les auteurs dont les projets sont retenus, les Rencontres Cinématographiques d'Aix-en-Provence prennent en charge :

- 3 nuits d'hôtel (B/B)
- Une participation au voyage aller-retour dans la limite de 90€
- Une participation à 6 repas à hauteur de 10 € par repas.

Dans le cas d'un projet co-écrit, nous n'accueillerons qu'une seule personne.

Important : Lorsque le projet d'un scénario a obtenu le soutien d'Atelier Jeunes Auteurs du Festival Tous Courts à Aix-en-Provence et qu'il aboutit à sa réalisation, il devra être fait mention au générique du film :

« Le scénario de ce film a été soutenu dans le cadre de l'Atelier Jeunes Auteurs du Festival Tous Courts à Aix-en-Provence ».